



Oser se
réinventer!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Gaétan Perron, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 4 mars 2019 à 19h30 au bureau municipal, 520, 2^e Avenue à Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations suivantes ;

1. Adresse de la demande: 85, rue Sévigny :
Demande pour autoriser l'implantation d'un bâtiment principal dans la marge de recul avant. La distance est de 6 mètres et la norme en vigueur pour la zone RE-8 est de 8 mètres;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Weedon, ce 08^e jour du mois de février 2019

Gaétan Perron
Directeur général/secrétaire-trésorier